15

LE SECRET ÉCHAPPÉ
OU
DIALOGUES

Entre M. Rabaud de Saint-Étienne, Ministre Protestant, Député à l'Assemblée Nationale, et deux Demoiselles Angloises.

L'époque est du mois d'Avril 1790, et le lieu de la scène une maison bourgeoise de Paris, où cet honorable Membre se trouve quelquefois.

Monsieur, nous désirions depuis long-temps l'heureuse rencontre qui nous procure aujourd'hui dans une maison d'amis communs l'honneur de votre connoissance. Pénétrées d'admiration pour les talens éminens que plusieurs membres de l'assemblée nationale font briller tour-à-tour aux yeux de tout Paris, nous avons dès le commencement distingué parmi eux M. Rabaud de Saint-Étienne, et nous nous félicitons de la bonne fortune qui nous offre l'avantage de converser aujourd'hui avec lui.

Vous êtes trop honnêtes, mesdemoiselles, et je ne mérite point l'honneur d'un pareil compliment ; mais oserai-je vous demander le nom des deux aimables demoiselles à qui j'ai le bonheur de parler.

Monsieur, vous nous croyez Françoises, nous ne le sommes pas ; mais originaires d'un pays où nous savons que vous avez beaucoup d'amis et de connoissances. Nous avons quitté l'Angleterre notre patrie, pour venir puiser l'aménité françoise au centre et à la source même du goût et des arts.

Eh bien, mesdemoiselles, que pensez-vous de Paris et de la France? Les trouvez-vous bien différens de Londres et de l'Angleterre ?

Monsieur, lorsque nous avons quitté l'Angleterre, et que nous sommes arrivées en France, nous avons trouvé entre ces deux royaumes une différence totale dans les mœurs et dans la religion : les François nous ont paru polis, honnêtes et aimables, quoiqu'un peu légers et frivoles, au contraire des Anglois, naturellement sombres, brusques et taciturnes. D'où peut provenir une pareille différence ? Seroit-elle l'effet du climat, ou de quelqu'autre cause sublime qu'il n'est point donné aux foibles lumières de notre sexe de pénétrer ? Nous ne pouvions mieux nous adresser pour obtenir une réponse satisfaisante à cette difficulté.

Mesdemoiselles, le climat de l'Angleterre et celui de la France ne sont point assez distants pour opérer une pareille différence entre les mœurs des deux peuples. Je crois

qu'il faut en chercher la cause dans une source plus analogue aux effets produits. Le François soumis au gouvernement d'un Monarque, qui pouvoit tout, et nécessairement dépendant de tous les hommes en place attachés à ce gouvernement, tels que les comtes, marquis, barons, ducs et autres, formant la cour du Monarque, ne pouvoit manquer de prendre un caractère de douceur, de politesse et d'honnêteté, sans lesquelles il n'eut point obtenu leur confiance ou leur protection. La rudesse eût été un obstacle à sa fortune, et souvent une immoralité punissable. En Angleterre, au contraire, le peuple, qui par la chambre des communes, a une grande influence dans le gouvernement de son pays, qui se mesure quelquefois même avec son Roi, et se voit souvent caressé des grands lorsqu'ils ont besoin de ses suffrages pour parvenir aux grades parlementaires, est naturellement fier, insolent, audacieux. C'est un peuple à demi roi, qui sent sa dignité et la soutient par des manières analogues à ses sentimens.

Votre réponse, monsieur, est d'une justesse et d'une clarté capables de se faire sentir aux esprits les plus bornés. En effet, nous en voyons un exemple frappant sous nos yeux. Les François sont depuis un an tout autres qu'ils n'étoient lorsque nous sommes arrivées

en France. Ils n'ont pourtant point changé de climat. Paris est encore à la même place respective qu'il occupoit alors sur le globe. Cependant autant le peuple de Paris étoit doux, tranquille, honnête et poli, autant il est devenu inquiet, turbulent, séditieux, défiant. Il respectoit alors les ecclésiastiques, il honoroit les grands, il craignoit, il aimoit et adoroit son Roi ; aujourd'hui ses mœurs sont totalement changées : il persécute les grands, il vexe les ecclésiastiques, et donne publiquement aux uns et aux autres des dénominations plus ou moins insultantes ; il outrage son Monarque et le traite en roi de théâtre ; il se plaint qu'il meurt de faim, et qu'il ne gagne plus rien, et il ne voit pas qu'il est lui-même l'artisan de ses malheurs, et que ses anciens bienfaiteurs resteront toujours loin de lui, tant qu'il persistera dans des procédés plus faits pour les éloigner que pour les rapprocher. Ainsi ce changement de mœurs vient doncvisiblement aussi de celui du gouvernement. Le peuple François autrefois soumis à son Roi devoit-être doux ; aujourd'hui égal, supérieur même à son Roi, il doit changer de manière et de ton, et comme il est encore un peu neuf avec tant de puissance et de grandeur, il a les vices de la royauté, sans en avoir encore aucunes des vertus.

Mais à la manière dont vous parlez, mesdemoiselles, j'aurois lieu de douter que vous fussiez Angloises. On ne parle pas avec autant d'intérêt d'un pays qui est étranger pour soi ; je serois tenté de croire que vous êtes Françoises, ou au moins que vous avez des prétentions sur quelques cœurs François, qui ne vous auroient pas inspiré d'amour pour la révolution autant que pour eux-mêmes, et sans doute ces cœurs me paroîtroient un peu aristocrates, soit dit sans blesser la délicatesse des vôtres.

Oh ! Monsieur, vous plaisantez, et vous voulez vous égayer à nos dépens : Quoi qu'il en soit des aristocrates et des démagogues dont nous n'épousons point ici les querelles, quoi qu'il en soit encore des conquêtes que vous nous prêtez ; dans l'une ou l'autre de ces deux classes vous nous permettrez de circonscrire notre conversation dans la discussion des parallèles moraux ou religieux des deux peuples rivaux dont nous faisons partie. Nous comparons ensemble les mœurs de ces deux nations. A Londres, quoique cette ville soit peuplée d'un bien plus grand nombre de protestans que de catholiques, on n'insulteroit point un ministre protestant, pas même un prêtre catholique, comme on le fait aujourd'hui à Paris, et celui qui le feroit seroit puni sévérement ; ici cela

est très-commun, et personne ne se met en peine de venger ces insultes. On outrage dans les rues et dans les places, sans choix tous ceux que l'on s'avise de croire aristocrates, quoiqu'on ne les connoisse point, et ces outrages sont assez impunis. L'on se permet dans des feuilles audacieuses d'attenter à la réputation, à l'honneur de tous ceux que l'on veut; on les calomnie, on les dénigre, on les injurie, on n'épargne ni la vertu, ni l'autorité; le trône est insulté, le Monarque avili, les autels et leurs ministres attaqués, dépouillés; le ciel, oui, le ciel, n'est pas à l'abri de l'injure; la liberté de tout écrire, de tout imprimer, jusqu'aux blasphêmes, et à l'impiété, est devenue en France une liberté constitutionelle, au contraire de l'Angleterre où cette licence affreuse est sévérement réprimée.

D'après cette déclaration peu équivoque, je serois porté à croire, mesdemoiselles, que vous n'êtes pas aussi amies de notre assemblée nationale, que je me l'étois persuadé d'abord.

Vous ne nous rendriez pas justice de prendre de nous cette opinion : nous admirons au contraire le courage de cette assemblée, qu'aucun danger n'effraye, qu'aucune considération n'arrête, qui marche toujours droit à son but, et prend pour y parvenir plus promptement des voies qui avoient échappé

à la sagacité de tous les anciens états-généraux. Quelqu'obéré que se fût trouvé l'état, aucune de ces assemblées ne s'étoit avisée de l'ingénieux expédient dont la découverte vous est due, messieurs ; et parmi vous, dit-on, à quelques honorables membres distingués par leur attachement à la secte protestante, à la tête desquels on met même, comme principal agent, le ministre Genevois, autrefois l'idole de la France, et bientôt aujourd'hui l'objet de sa haine, comme il est depuis quelque temps celui de ses sarcasmes.

On attribue encore cette découverte aux juifs qui, après s'être acquis le droit de citoyens actifs, veulent s'acheter encore des synagogues, et y employer quelques-unes des églises les plus superbes du royaume ; mais on présume que les protestans que vous étayez si puissamment, monsieur, auront la préférence de haute lutte, et que parmi les cathédrales et communautés que vous allez détruire, les protestans choisiront ce qui sera le plus à leur bienséance, et ne laisseront aux juifs que ce qui ne leur conviendra point. J'admire la toute-puissance de l'assemblée nationale, elle surpasse celle de tous les Rois de la terre ; elle égale presque celle de Dieu même : pour créer ce merveilleux univers, il n'en coûta à Dieu qu'une parole, qu'un commandement : *il dit, il commande, tout est fait,*

tout est créé : l'assemblée nationale veut, elle ordonne, elle prononce un décret, et tout plie, tout obéit; l'existence fait place au néant, la subordination au désordre, l'autorité à l'anarchie, l'obéissance à la révolte, la politesse à l'insolence, la justice à l'invasion, la religion à l'impiété, l'opulence à la misère, l'ordre au chaos, la raison à la frénésie, et, que sais-je, mille autres choses, dont l'énumération pourroit orner un discours oratoire; mais qui deviendroit ennuyeuse dans une conversation telle que la nôtre. Au reste, monsieur, si nous osions nous flatter que vous voulussiez bien nous écouter, et prolonger le plaisir que nous avons de converser avec un homme éclairé comme vous, ce qu'il est rare de rencontrer dans les sociétés ordinaires, nous aurions, ma sœur & moi, plusieurs questions à vous faire sur bien des articles qui embarassent notre conscience, et embarbouillent nos idées dans la révolution actuelle. Nées dans une terre protestante, nous croyons avoir des droits acquis à la complaisance d'un homme fait pour défendre tous les individus de cette religion qui se trouvent en France.

Mesdemoiselles, vous pouvez compter sur tout ce qui dépendra de moi pour vous satisfaire. Je n'ai rien tant à cœur que de répondre aux témoignages de confiance dont

vous voulez bien m'honorer. Je n'aurai pas la peine de vous initier dans l'historique de l'assemblée nationale. Vous la savez par cœur, et ses matières, loin de vous être étrangères, vous paroissent si familières que dans le besoin vous pourriez le discuter vous-même en pleine assemblée, et représenter des membres absents.

Comme vous vous mocquez de nous ! En vérité, Monsieur, vous plaisantez ; mais vous ne vous parerez pas d'une question analogue à l'exclusion des femmes de l'assemblée nationale ; comme si les femmes n'avoient pas aussi bien que les hommes, reçu de Dieu le talent de l'esprit, les ressources du génie, le don de la parole, les élans de l'éloquence, les subtilités de la logique, et bien autre chose ; mais à une autrefois cette question. Nous nous bornerons aujourd'hui à l'ingénieux expédient dont la découverte est dûe à l'assemblée nationale de 1789, et fait la matière de l'étonnement de toute la France, et même de l'Europe et du monde entier.

Quel est cet expédient qui a obtenu entre autres l'honneur de fixer votre admiration ? Ne seroit-ce point celui concernant le clergé ?

Oui, Monsieur, c'est celui-là même : Il faut avouer que l'assemblée nationale ren-

ferme des hommes d'une prudence et d'une sagesse rares. La France étoit dans une grande crise ; ce n'étoit pas la première fois, il s'agissoit de l'en tirer ; elle devoit à bien des capitalistes qui s'étoient enrichis à ses dépens, soit comme agioteurs ou marchands d'argent à l'année, au mois, à la semaine, à la journée ; soit comme fermiers-généraux ou sangsues publiques du monarque dupé et du peuple opprimé. Ces messieurs sentant bien qu'il étoit impossible d'ajouter aux ressources de l'état par les impôts qu'ils avoient fait monter jusqu'à leur dernier période, et qu'il étoit à craindre pour eux qu'une banqueroute légale ne fut prononcée par l'assemblée, vu que la nation, toujours fidèle à payer les impôts, tout exhorbitans qu'ils étoient, étoit absolument quitte, et envers son monarque, et envers les créanciers qui auroient favorisé la cupidité des ministres infidèles, en leur prêtant, à eux ou au roi, des sommes énormes sans sa participation, eurent la finesse d'aller au devant des coups, et de s'asurer d'un certain nombre d'honorables membres, par des moyens conformes à leurs facultés, et à leurs procédés ordinaires. Ceux-ci aisément se laissèrent persuader que le mot de banqueroute étoit une infamie, et qu'il falloit commencer par décréter ce prin-

cipe : que tous les créanciers de l'état étoient sous la protection et garantie spéciales de la nation ; c'est-à-dire que la nation, sans s'être assurée de la réalité du prêt, de la légitimité de ces dettes et de leur quantité , et du remploi des sommes , s'obligeoit à les payer quand même elles iroient au de-là de ses facultés ; quand mêmes elles ne seroient que simulées , et le fruit de l'agiotage et de la connivence qui peuvent s'établir entre des hommes pervers dans la finance et dans le ministère.

Vous condamnez donc, monsieur, le principe dicté par la loyauté même du peuple françois , qui en cela n'a point osé dédire ses représentans , avec lesquels il partageoit le même enthousiasme d'honneur et de loyauté.

Nous ne condamnons ni l'honneur ni la loyauté ; nous jugeons même qu'une nation sans honneur et sans loyauté , est une nation méprisable. Mais l'honneur et la loyauté consistent-ils donc à adopter les dettes d'autrui ; ne consistent-ils pas seulement à payer les siennes ? Et quoiqu'en dise l'enthousiasme qui ne fut jamais la règle du sage , et qui est bien plus propre à obscurcir les idées du vrai , qu'à dicter des jugemens sains et réfléchis , la nation françoise pouvoit-elle jamais être déshonorée en refusant de payer

des dettes qu'elles n'avoit point contractées; et qui n'avoient servi qu'à de folles dépenses, et à enrichir des déprédateurs de toute espèce. 500 millions de revenus annuels pour le trésor royal, et 500 autres millions au moins de bénéfices que faisoient les fermiers-généraux en affermant la régie des impôts, c'est-à-dire en achetant le droit barbare de pressurer les peuples, ne formoient-ils pas un contingent suffisant pour l'acquitter envers son Monarque? Est-il bien des peuples qui portent pour tribut un milliard, et plus, chaque année au pied du trône. Mais laissons-là ce principe, et sans être dupe du zèle pour l'honneur national, dont se sont parés plusieurs honorables membres vos collègues, passons à l'histoire du clergé.

Eh bien, mesdames, êtes-vous disposées à défendre ce corps. Il lui faudroit désormais des avocats bien éloquents pour le soustraire aux coups vigoureux qui viennent de l'atterrer, et vous ne seriez pas de trop dans son parti pour l'étayer à la veille de sa ruine. Dites-moi, le plaignez-vous aussi, et avez-vous préparé son oraison funèbre? Elle ne sauroit être dans des bouches plus éloquentes.

Monsieur, notre patrie originaire vous dit assez que nous sommes au moins neu-

tres dans la cause du clergé de France, et que ce que nous énoncerons pour et contre, est seulement, par manière de conversation, fondés sur ce principe: qu'il est permis à tout-être pensant de parler des matières d'état, matières qui font tant de bruit et interessent tant de personnes, que les conversations ne roulent plus que sur cela. Je ne disconviendrai pas avec vous et avec tous les honnêtes gens, que le clergé de France avoit besoin de réforme en bien des points: quelques-uns qui n'étoient attachés à ce corps que par de foibles liens, et qui n'en possédoient pas moins d'abondantes richesses, n'y entroient que comme des frêlons dans la ruche des abeilles. D'autres, qui en occupoient les premières places, se tenoient éloignés de leurs troupeaux, et vivoient à la cour et dans la capitale, moins en évêques qu'en courtisans, et plus en séculiers qu'en apôtres, oubliant autant l'esprit et les fonctions de leur état dans le grand monde, qu'ils se mettoient peu en peine d'en conserver la décence extérieure, et d'en porter l'habit. Les biens de cet ordre étoient d'ailleurs bien mal répartis. Ceux qui ne faisoient rien, ou fort peu de chose, y jouissoient d'une opulence quelquefois scandaleuse, et la plûpart de ceux qui étoient chargés des plus pénibles fonctions, et des

détails les plus accablants, comme les plus affligeants, n'avoient rien ou presque rien. Ils n'etoit pas rare de voir dans cet ordre le mérite éconduit, oublié, parvenir à une grande vieillesse, descendre même dans la tombe, sans obtenir le juste prix de ses veilles et de ses vertus, parce que le vrai mérite content de lui-même, et trouvant en soi sa première recompense, ne sait ni ramper, ni intriguer pour parvenir aux places, tandis que de jeunes protégés, avant d'avoir fait les moindres preuves; n'ayant souvent d'autre mérite que celui de la naissance ou de la recommandation, enlevoient impudemment les plus riches bénéfices, à ceux qui seuls étoient dignes d'en remplir les devoirs, et d'en mieux employer les revenus. Ainsi, il falloit des réformes, et on les attendoit de votre assemblée, messieurs, puisque le clergé ne s'étoit pas porté à les opérer lui-même dans son corps.

Mesdames, je crois que vous ne vous plaindrez pas que nous ayons passé à côté de la plaie; nous avons coupé au vif. Et l'opulence du clergé ne le perdra certainement plus, de la manière dont nous nous y sommes pris. Nous donnons aux évêques, 10 15 ou 20,000 livres; avec ce revenu, il n'y aura plus d'abbayes à espérer, moyennant quoi plus de cour, plus de séjour

dans la capitale, mais parfaite résidence ; plus d'équipage, plus de laquais par douzaine, plus de mondanité, plus de luxe ; et je crois que ce décret vaut seul tous les canons des conciles, dont ces messieurs savoient dans l'occasion être les auteurs, mais dont il n'étoient guères les observateurs au moins quand à la puralité des bénéfices et très-souvent quand à la résidence.

En vérité, monsieur, nous admirons votre zèle pour la discipline ecclésiastique ; et ces sentimens sont bien dignes d'un apôtre de la réforme, néanmoins il me semble que le clergé avoit dès le commencement annoncé des dispositions conformes à une meilleure répartition de ses biens, et renoncé à la puralité des bénéfices ; et que pour libérer l'état de ses dettes, il avoit depuis peu offert de fournir une somme de 400 millions, payable à une époque peu éloignée, parce qu'il lui auroit été permis, pour effectuer cette somme, de vendre lui-même ceux de ses biens les moins nécessaires à son existence, et les plus libres d'engagemens onéreux. L'acceptation de ces deux offres remédioit tout à-la-fois aux abus de ce corps, et aux maux de l'état. Pourquoi les avez-vous rejettées ? il étoit plus naturel et plus décent que le clergé se réformât lui-même dans un concile na-

tional, que d'être violenté et humilié par l'assemblée nationale. La religion qu'il est si dangereux d'atténuer dans un empire, n'en auroit pas souffert, et le clergé en eût mieux conservé sa dignité. L'état eût été soulagé, ses dettes acquittées ; et la france sortoit de crise incontinent.

A la bonne heure, mesd. ; mais ce n'étoit pas là notre plan. ---Et quel étoit-il donc ?

Vous n'ignorez pas que depuis long-tems les protestans étoient humiliés en france, qu'ils n'y avoient ni culte public de leur religion, ni aucune part aux charges civiles. Telle avoit été la volonté du fameux despote de la France, Louis XIV. L'assemblée nationale a dejà corrigé cette exclusion odieuse, en prononcant un décret de tolérance, qui rend citoyens actifs et admissibles aux charges quelconques, les protestans, les juifs mêmes, et les comédiens, tout autant de citoyens, comme vous savez, que l'église Romaine ne vouloit point admettre dans son sein : aujourd'hui que nous n'avons plus de Louis XIV sur nos têtes, et que l'assemblée est maîtresse absolue du sort de la France et de sa religion, elle veut ôter à la *Catholique* sa qualité de *dominante* dans le royaume, et pour y réussir plus efficacement, elle a pris plusieurs moyens qui tendent tous au même but.

Le premier a été d'anéantir l'effet civil des anathèmes qu'elle avoit lancés contre plusieurs classes de citoyens. Le second, de déposséder entiérement le clergé de France de toutes ses propriétés, qui ne laissent pas de lui donner une certaine considération et une influence que nous voulons détruire ; et notre but est rempli par-là : il ne l'eût pas été en acceptant ses offres. Nous le manquions pour toujours. Le troisième, est de salarier ce même clergé, humilié et dépouillé, à même les impôts publics; ce qui ne manquera pas de l'avilir encore, et de le rendre plus odieux, lorsque le peuple verra que son clergé lui est à charge, au lieu de le soulager comme il le faisoit, et comme il étoit obligé de le faire par le moyen de ses biens. Le quatrième sera proposé par un de mes confrères, ministre protestant comme moi; mais seulement comme une tentative, et pour familiariser les oreilles avec des motions de tolérantisme ou d'indifférence, sur le choix des cultes; ce sera de demander que l'assemblée nationale décrète qu'à l'avenir les évêques n'ordonnent plus de prêtres en France, comme elle a décrété que les communautés ne reçoivent plus de novices, et ne fassent plus faire de professions, la nation ne voulant plus que des citoyens et non des religieux, et ayant d'ailleurs besoin des biens de ceux-ci, pour favoriser l'extension et l'accroissement de ceux-là.

Il en est un cinquième qui s'emploie avec le plus grand succès depuis bientôt un an. C'est de parler et d'écrire à force contre le clergé, afin de le décrédi er dans l'opinion du peuple, que nous endoctrinons par-là comme nous voulons et même en qui nous savons allumer à notre gré la colère, l'enthousiasme, la fureur et toutes les autres passions qui font trembler les ames timides, et leur ô ent jusqu'à la pensée de résister à la fougue du torrent; et pendant que nous tenons ainsi l'ennemi dans la frayeur, les affaires se font et les projets s'exécutent sans le moindre obstacle.

Monsieur, voilà ce qui s'appelle vraiment de la sagesse, et il est difficile que des plans aussi bien pris n'obtiennent pas une prompte réussite, il nous resteroit bien des questions à vous faire sur tout ce que vous nous avez dit avec la franchise la plus aimable; mais la crainte d'abuser de momens aussi précieux que sont les vôtres, monsieur, nous porte à prendre congé de vous, et à vous demander la même complaisance pour la prochaine rencontre, si toutefois vous voulez bien excuser notre franchise, et notre peu d'expérience dans les affaires d'état. C'est une langue encore plus étrangère pour nous que celle du pays où nous vivons.

Pas tant que vous le dites, mesdemoiselles, et il est bien des milliers de Françoises de

votre rang, élévées au sein de la capitale, qui parlent l'une et l'autre moins bien que vous. Mais, avant de vous quitter, mesdemoiselles, j'ai une grace à vous demander, c'est de ne pas abuser vous-mêmes de ma candeur. Je vous ai ouvert mon ame, comme je fais toujours avec mes amis; j'entends ceux de ma religion, auxquels je suis bien aise de faire concevoir de hautes espérances en leur faisant part de ce que nous faisons pour eux : car, si nous nous occupons sérieusement d'améliorer le sort des Protestans en France, et de leur obtenir des privilèges opiniâtrément refusés jusqu'à ce jour à leur religion; au moins est-il bon qu'ils le sachent, afin qu'ils aident l'œuvre commune par leurs efforts particuliers, et que de ce concert entre tous, il résulte un succès qui mette le comble à nos vœux. Mais je ne voudrois pas, mesdemoiselles, que la fin de notre conversation fût connue des catholiques, qui ne manqueroieut pas de sonner le tocsin, comme si leur religion étoit perdue, ou que le feu fût à leurs maisons. Silence et discrétion, voilà ma devise favorite. Je ne doute nullement que ce ne soit aussi la vôtre, sur-tout en matière de cette importance. Adieu mesdemoisselles. Le reste à demain.
